



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



INNOVATION
sustainable islands' growth
INNOVATION
croissance durable des îles

Stratégie territoriale de l'innovation

Plan d'action du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



SOMMAIRE

I. Définition et ambition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie	3
1. La définition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie	3
2. Les secteurs clés d'application de la Stratégie Territoriale d'Innovation.....	3
3. Les ambitions fondamentales assignées à la Stratégie Territoriale d'Innovation.....	4
II. Les objectifs stratégiques et opérationnels de la Stratégie Territoriale d'Innovation	5
1. La logique d'action de la STI	5
2. 191 actions proposées.....	6
III. Le plan d'actions STI du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	7
1. Les actions relevant du gouvernement	7
2. Le calendrier de mise en œuvre du plan d'actions STI du gouvernement.....	10
3. Les 20 fiches actions du gouvernement.....	12
IV. Le levier interinstitutionnel de la Stratégie Territoriale d'Innovation.....	32
V. Glossaire	34

I. Définition et ambition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie

1. La définition de l'innovation en Nouvelle-Calédonie

Si l'innovation se définit comme « l'application de solutions améliorées qui répondent à de nouvelles exigences, à des besoins non formulés ou à des besoins existants sur le marché »¹, la Nouvelle-Calédonie a toutefois décidé d'adapter la définition de l'innovation par rapport à son contexte spécifique pour l'élargir à **6 types d'innovation** :

- Innovation de marché, commerciale ou marketing,
- Innovation organisationnelle, managériale, de process ou de procédé,
- Innovation de produit ou service,
- Innovation du modèle d'affaires,
- Innovation sociale et sociétale,
- Innovation technologique.

2. Les secteurs clés d'application de la Stratégie Territoriale d'Innovation

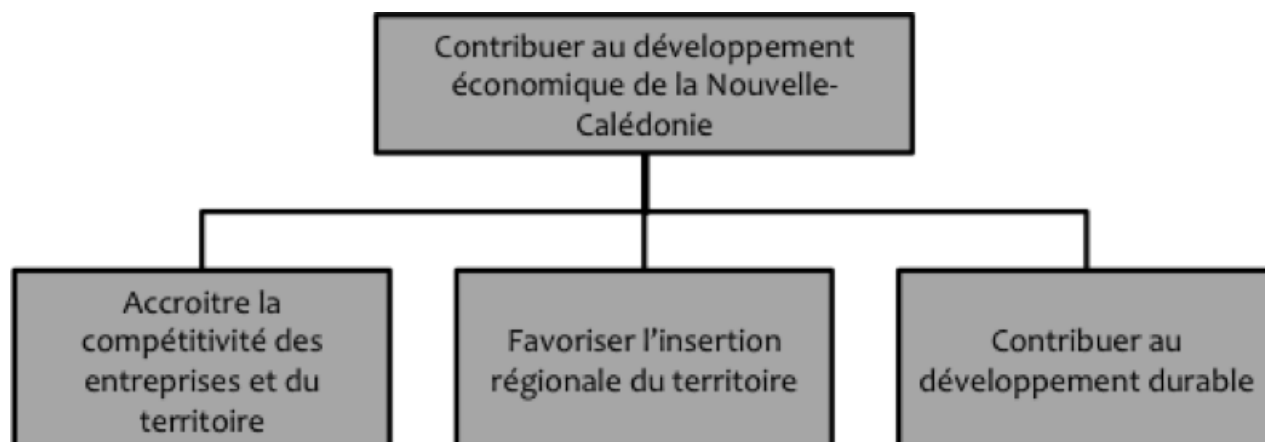
La Nouvelle-Calédonie a décidé que les politiques publiques d'aide et de soutien à l'innovation seront orientées vers les secteurs d'activité ou filières clés pour le développement du pays. Ils constituent tous des axes de développement prioritaire des trois provinces ou du gouvernement et représentent un poids économique et un potentiel de développement important.

- **4 domaines de spécialisation de la STI**, qui correspondent aux filières où la Nouvelle-Calédonie possède des avantages comparatifs, notamment au niveau de son capital naturel « vert et bleu », et porteurs de croissance et d'innovation dans le nouveau modèle de développement économique endogène et durable du territoire. Ce sont aussi des secteurs où la recherche est fortement présente, en fortes interrelations entre eux, qui peuvent être les piliers d'une économie circulaire vers laquelle le territoire veut tendre et dont le caractère stratégique pour la Nouvelle-Calédonie a été rappelé dans le schéma d'aménagement « NC2025 ». Ces domaines sont :
 - l'énergie et l'éco-construction,
 - le secteur primaire et de la transformation,
 - la préservation et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles « de la chaîne au récif »,
 - la mine et la métallurgie.
- **2 secteurs clés pour l'économie du territoire**, mais où l'innovation est aujourd'hui trop peu présente, voire inexistante. Il s'agit ici du secteur du tourisme et de celui de la santé, du social, des services à la personne et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Enfin, **2 autres filières ont été considérées comme stratégiques** dans le cadre de la STI car transversales. En tant que tels, ces secteurs sont des « conditions de réussite », des moyens au service des autres secteurs. Il s'agit ici du numérique et des services aux entreprises et aux collectivités.

¹ Michel LACAVE, « Note exploratoire sur la compétitivité et l'innovation », décembre 2013.

3. Les ambitions fondamentales assignées à la Stratégie Territoriale d'Innovation

En Nouvelle-Calédonie l'innovation est volontairement perçue comme un vecteur, un levier du développement économique et social, et non comme une fin en soi. Ainsi, et en écho à la déclaration de politique générale d'avril 2015, la politique publique de l'innovation a pour ambition fondamentale de **contribuer au développement économique du territoire calédonien**, au travers de 3 axes stratégiques.



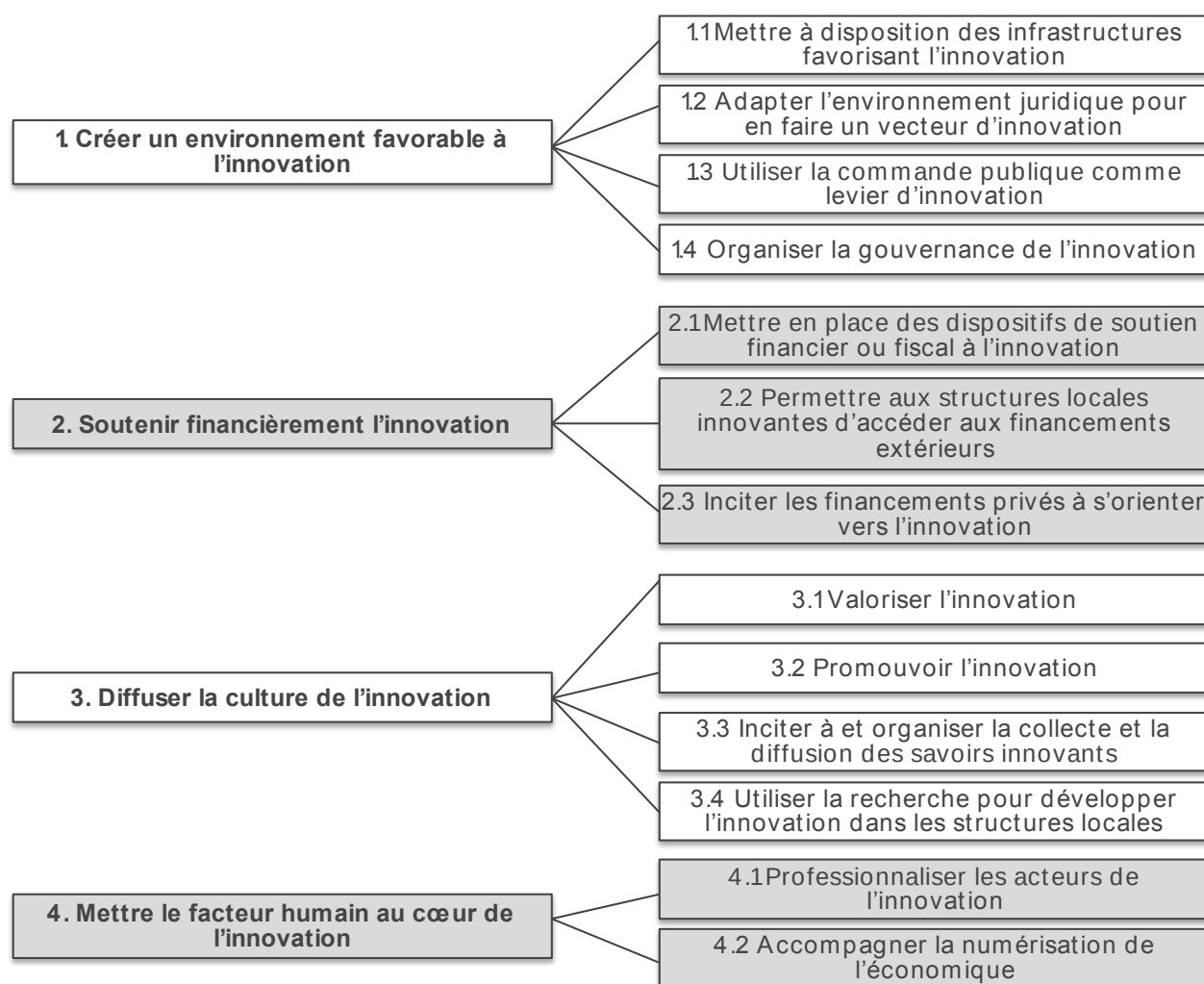
II. Les objectifs stratégiques et opérationnels de la Stratégie Territoriale d'Innovation

1. La logique d'action de la STI

Grille de lecture

4 grands objectifs stratégiques ont été définis et sont déclinés en 13 objectifs opérationnels.

Ces 13 objectifs opérationnels sont eux-mêmes décomposés en 191 propositions d'actions de la part des groupes de travail. Ces 191 actions ont ensuite fait l'objet de priorisation, de choix par les différents acteurs concernés, sachant que leur mise en œuvre peut relever des différentes institutions calédoniennes (provinces et/ou gouvernement) ou de la société civile (chambres consulaires, entreprises, ...).



2. 191 actions proposées

Les 191 actions proposées dans le cadre de la Stratégie Territoriale d'Innovation poursuivent chacune une des trois ambitions fondamentales, un des quatre objectifs stratégiques et un des treize objectifs opérationnels.

Ainsi, 12 actions visent plus spécifiquement à favoriser l'insertion régionale de la Nouvelle-Calédonie, 50 sont plus tournées vers le développement durable et enfin, 129 actions visent plutôt à développer la compétitivité du pays et de ses entreprises.

Ambition fondamentale / Objectif stratégique	Somme
▼ A1 - Favoriser l'insertion régionale de la NC	12
R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation	5
R02 - Soutenir financièrement l'innovation	1
R03 - Diffuser la culture de l'innovation	6
▼ A2 - Contribuer au développement durable	50
R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation	10
R02 - Soutenir financièrement l'innovation	14
R03 - Diffuser la culture de l'innovation	25
R04 - Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation	1
▼ A3 - Développer la compétitivité du pays et de ses entreprises	129
R01 - Créer un environnement favorable à l'innovation	48
R02 - Soutenir financièrement l'innovation	33
R03 - Diffuser la culture de l'innovation	35
R04 - Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation	13
Total	191

III. Le plan d'actions STI du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

1. Les actions relevant du gouvernement

Le plan d'actions STI du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a été construit par itérations successives à partir des 191 actions proposées par les groupes de travail en tenant compte de quatre éléments.

- Le niveau de contribution des actions proposées aux 3 ambitions fondamentales, aux 4 objectifs stratégiques et aux 13 objectifs opérationnels de la STI.
- L'organisation institutionnelle². L'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie répartit les compétences entre 4 types d'institutions que sont l'Etat, le gouvernement (GNC), les 3 provinces et les 33 communes. De ce fait, la mise en œuvre de la Stratégie Territoriale d'Innovation relève notamment du gouvernement et/ou des provinces et/ou de l'Etat (cf. enseignement et recherche), sachant que certaines des actions ne relèvent pas de la sphère publique, ni des politiques publiques, mais des acteurs socio-économiques tels que les chambres consulaires, les entreprises, le secteur bancaire,...
- Le repositionnement ou regroupement de certaines actions qui sont en réalité des sous actions d'autres actions, une déclinaison opérationnelle de certaines autres actions, des actions identiques,...
- Des actions déjà en cours d'application, et dont certaines relèvent effectivement du gouvernement. De fait, 21 actions n'ont pas été traitées dans le cadre de ce plan d'actions. Parmi ces 21 actions, l'on peut par exemple citer pour mémoire :
 - 3 actions qui relèvent du Schéma de Transition Energétique de la Nouvelle-Calédonie,
 - 3 qui relèvent du PSEN, le Plan Stratégique pour l'Economie Numérique validé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie fin 2013,
 - 3 qui renvoient à la création de labels, de normes ou de certifications dans le domaine des bâtiments (éco-construction) ou de l'énergie,
 - 2 qui renvoient à l'effectivité de la mise en œuvre du CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) ou du pôle PEPITE³ en Nouvelle-Calédonie, actions portées par l'Université de Nouvelle-Calédonie,
 - 2 actions qui relèvent des travaux en cours sur la politique du tourisme (cf. ateliers du tourisme en cours portés par les 3 provinces).

De ce fait, 153 actions ont été examinées et 90 mesures qui relèvent du seul gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ou du gouvernement en lien avec d'autres acteurs publics, ont été traitées et font l'objet du présent plan d'actions.

Pour une meilleure lisibilité, ces 90 mesures ont été regroupées autour de 20 actions principales au sein de 7 axes de travail :

- A. L'organisation de la gouvernance de la politique innovation du gouvernement.
- B. Le soutien financier direct, quel que soit sa forme : crédit d'impôt, autre forme d'incitation fiscale, aide financière directe,...
- C. La création d'un guichet unique « innovation – export ».

² Voir la Loi Organique N°99-209 du 19 mars 1999 modifiée.

³ PEPITE = Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, dispositif conçu par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- D. La commande publique et l'évolution du code local des marchés publics (délibération n°136).
- E. L'axe juridico-réglementaire avec l'évolution de textes existants, ou la création de supports juridiques favorables à l'innovation.
- F. Le numérique, via notamment le PSEN.
- G. La recherche et développement (R&D) via l'intégration des priorités de la STI dans les programmes de recherche locaux, le gouvernement pouvant inciter les organismes de recherche à orienter leurs budgets et programmes dans tel ou tel sens via sa présence au COSRI et au CRESICA.

Le tableau ci-dessous donne une synthèse de ce plan d'action :

Axes de travail GNC	Objectifs opérationnels STI	Libellé des actions clefs correspondantes	Nb de mesures
A. Gouvernance	1.4 Organiser la gouvernance de l'innovation	Secteur « innovation » au sein du gouvernement collégial	2
		Rôle des délégués de la Nouvelle-Calédonie	
B. Soutien financier direct	2.3 Inciter les financements privés à s'orienter vers l'innovation	Fonds « innovation »	5
	2.1 Mettre en place des dispositifs de soutien financier ou fiscal à l'innovation	Bourses étudiants, chercheurs	
		Crédit d'Impôt Innovation (CII)	
		Incitations fiscales	
	3.4 Utiliser la recherche pour développer l'innovation dans les structures locales	Aides à l'emploi de chercheurs	
C. Guichet unique « innovation – export »	1.1 Mettre à disposition des infrastructures favorisant l'innovation 2.2 Permettre aux structures locales innovantes d'accéder aux financements extérieurs 3.1 Valoriser l'innovation 3.2 Promouvoir l'innovation 3.3 Inciter à et organiser la collecte et la diffusion des savoirs innovants	Guichet unique « innovation – export »	1
D. Commande publique	1.3 Utiliser la commande publique comme levier d'innovation	Evolution de la délibération N°136 et/ou des pratiques de commande publique	1
E. Axe juridico-réglementaire	1.2 Adapter l'environnement juridique pour en faire un vecteur d'innovation	Statut chercheur local	7
		Statut JEI / JEU, Evolution statut GDPL, ZODEP,...	
	3.1 Valoriser l'innovation	Label structure innovante	
	2.2 Permettre aux structures locales d'accéder aux financements extérieurs	Labels et dispositifs d'aide nationaux	
	1.3 Utiliser la commande publique comme levier d'innovation	Signature électronique pour les entreprises NC	
		Conventions avec France et PF sur les N° enregistrement des entreprises	
F. Numérique (PSEN)	3.3 Inciter à, et organiser, la collecte et la diffusion des savoirs innovants	E-santé	3
	4.2. Accompagner la numérisation de l'économie	SI, TIC et environnement	
G. Recherche & Développement	Plusieurs objectifs opérationnels selon les 24 actions prises	12 thèmes de recherche prioritaires recensés dans la STI	1

2. Le calendrier de mise en œuvre du plan d'actions STI du gouvernement

Les actions du gouvernement qui devront aboutir en 2016 comportent notamment la création du « Crédit d'Impôt Innovation » calédonien et l'ouverture du guichet physique et virtuel « innovation – export » a priori pour fin 2016. 14 actions sont prévues en 2016 et 6 en 2017 pour une mise en œuvre au plus tard début 2018

Axes	Actions	2016			
		S1	S2	S3	S4
Gouvernance	Affectation de l'innovation au sein du GNC				
	Fiches poste délégués NC				
R&D	Intégration des priorités STI dans les programmes Cosri, Cresica				
Axe juridico-réglementaire	Création statut chercheur local				
	Statut JEI / JEU				
	Label structure innovante				
	Labels et dispositifs d'aides nationaux				
	Signature électronique pour les entreprises NC				
	Conventions avec France, PF et W&F sur les N° enregistrement des entreprises				
	Evolution de la délibération N°136 et/ou des pratiques de commande publique				
Commande publique	Crédit d'Impôt Innovation				
Soutien financier direct	Bourses étudiants / chercheurs				
	Réglementation pour soutien privé à l'innovation				
Guichet unique	Ouverture guichet physique et virtuel innovation - export				

Axes	Actions	2017				2018			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Soutien financier direct	Fonds Innovation								
	Incitations fiscales (autres que CII)								
	Aide à l'emploi de chercheurs								
Guichet unique	<i>Déploiement des activités du guichet innovation - export</i>								
PSEN	Formations SI et numérique								
	SI, TIC et environnement (open et big data environnement)								
	E-Santé								

3. Les 20 fiches actions du gouvernement

A. Axe gouvernance

Fiche n°1 (A-1)

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Organiser la gouvernance de l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Gouvernance	
Libellé action : Affectation innovation - export	
Echéance mise en oeuvre	1 ^{er} trimestre 2016
Description de l'action : affectation de l'innovation à un membre du gouvernement collégial et nommer un « chargé de mission » ou « directeur » innovation en charge notamment du suivi de la mise en oeuvre de la STI et du plan d'actions gouvernemental	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateurs de réalisation	Nomination d'un « chargé de mission » ou « directeur » innovation 1 ^{er} trimestre 2016 : O/N Publication au 1 ^{er} trimestre 2016 du texte affectant l'innovation à un membre du GNC : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre de réunions du Cosri, Cresica,... auxquelles le GNC est effectivement représenté (et % par rapport au nombre total de réunions organisées)

Fiche n°2 (A-2)

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Organiser la gouvernance de l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Gouvernance	
Libellé action : Rôle des délégués de la Nouvelle-Calédonie	
Echéance mise en œuvre	1 ^{er} trimestre 2016
Description de l'action : intégration aux fiches de postes des délégués de la NC une mission de veille stratégique, économique et innovation et de promotion des entreprises calédoniennes	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Refonte des fiches de postes des délégués de la NC et intégration de leur nouvelle mission dans leurs objectifs individuels annuels au 1 ^{er} trimestre 2016 : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Appréciation des activités réalisés et des résultats obtenus sur ce volet via le bilan d'activité annuel des délégués NC

B. Axe soutien financier direct**Fiche n°3 (B-1)**

Objectif stratégique STI : Soutenir financièrement l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Inciter les financements privés à s'orienter vers l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Soutien financier direct	
Libellé action : Fonds innovation	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2017
Description de l'action : Création d'un fonds calédonien spécifiquement dédié à l'innovation ou intégration d'un axe « innovation » dans un fonds d'épargne ou d'investissement calédonien pour favoriser l'investissement des personnes privées, morales ou physiques, dans l'innovation locale	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 4 ^{ème} trimestre 2017 du texte organisant le ou les fonds : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Montant des dépôts totaux et affectés innovation Nombre et type d'aides (prêts, dons, prises de participations,...) octroyées (montant total et moyen / bénéficiaire) Nombre et type de structures aidées
Indicateurs d'impact proposés	Nombre d'emplois créés ou maintenus Nombre de brevets déposés par les structures ayant bénéficié d'une aide financière

Fiche n°4 (B-2)

Objectif stratégique STI : Soutenir financièrement l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Mettre en place des dispositifs de soutien financier ou fiscal à l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Soutien financier direct	
Libellé action : Bourses étudiants / chercheurs	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2016 (pour application à la rentrée 2017)
Description de l'action : Création, harmonisation ou orientation des bourses en faveur des étudiants et des chercheurs en lien avec les priorités de l'innovation	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 4 ^{ème} trimestre 2016 des textes modifiant les bourses existantes (critères, montants, bénéficiaires) ou créant une ou des bourses spécifiques « innovation » : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre et type de bourses modifiées pour intégration de « critères innovation » Montant affecté (budget annuel) aux bourses modifiées et/ou à la nouvelle bourse innovation Nombre de bourses demandées / octroyées en lien avec l'innovation Nombre de bénéficiaires
Indicateurs d'impact proposés	Nombre de bénéficiaires ayant poursuivi des études (ou ayant soutenu leurs thèses) Nombre de bénéficiaires ayant créé une entreprise innovante en NC Nombre de bénéficiaires ayant été recruté dans u organisme de recherche en NC

Fiche n°5 (B-3)

Objectif stratégique STI : Soutenir financièrement l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Mettre en place des dispositifs de soutien financier ou fiscal à l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Soutien financier direct	
Libellé action : Crédit d'Impôt Innovation (CII)	
Echéance mise en œuvre	3 ^{ème} trimestre 2016 (pour application dès l'année fiscale 2017)
Description de l'action : Création d'un dispositif fiscal inspiré du Crédit d'Impôt Innovation (CII) et du CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 3 ^{ème} trimestre 2016 de la loi du pays instaurant un « crédit d'impôt innovation » : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre de structures ayant demandé à bénéficier du CII en 2017, 2018,... Montant total et montant moyen remboursé aux structures ayant obtenu le CII en 2017, 2018,...
Indicateurs d'impact proposés	Nombre d'emplois créés ou maintenus grâce au CII Nombre de brevets déposés par les structures ayant bénéficié du CII

Fiche n°6 (B-4)

Objectif stratégique STI : Soutenir financièrement l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Mettre en place des dispositifs de soutien financier ou fiscal à l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Soutien financier direct	
Libellé action : Incitations fiscales	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2017 pour déploiement éventuellement en 2018
Description de l'action : Etude détaillée des besoins des bénéficiaires potentiels (entreprises NC) et de la possibilité juridique et financière (soutenabilité budgétaire) de création de différentes incitations fiscales afin que les investisseurs privés (personne morale ou physique) calédoniens ou étrangers soient incités à financer l'innovation en Nouvelle-Calédonie, de manière directe ou indirecte. Ces incitations fiscales viendraient en plus des dispositifs déjà déployés (CII, fonds innovation,...)	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 4 ^{ème} trimestre 2017 de l'étude détaillée (pour prise de décision) : O/N
Indicateurs de résultat proposés	A définir en fonction des résultats de l'étude et si décision de créer des incitations fiscales
Indicateurs d'impact proposés	

Fiche n°7 (B-5)

Objectif stratégique STI : Mettre le facteur humain au cœur de l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Utiliser la recherche pour développer l'innovation dans les structures locales	
Axe du plan d'actions GNC : Soutien financier direct	
Libellé action : Aides à l'emploi de chercheurs par les structures locales	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2017 pour déploiement éventuellement en 2018
Description de l'action : Organisation fiscale, financière (DSF, CAFAT) et/ou juridique (DTE) d'aides financières (cf. exonérations de charges sociales, prise en charge totale ou partielle du salaire, autorisation de mise à disposition ou de « prêt » de main d'œuvre,...) facilitant l'emploi de chercheurs par les structures innovantes locales Cette action sera étudiée courant 2017 en fonction : • d'une objectivation et quantification des besoins et attentes des entreprises innovantes et des chercheurs, • des résultats produits par les autres mesures de soutien financier direct mises en œuvre à partir de mi 2016	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 4 ^{ème} trimestre 2017 de l'étude détaillée (pour prise de décision) : O/N
Indicateurs de résultat proposés	A définir en fonction des résultats de l'étude et si décision de créer des aides en faveur de l'emploi des chercheurs
Indicateurs d'impact proposés	

C. Axe guichet unique**Fiche n°8 (C-1)**

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Mettre à disposition des structures favorisant l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Guichet unique innovation - export	
Libellé action : Guichet unique innovation - export	
Echéance mise en œuvre	Ouverture guichet fin 2016, mise en œuvre progressive de toutes les missions en 2017
Description de l'action : création d'un guichet physique et virtuel dédié à l'innovation, à l'exportation et à la compétitivité des entreprises calédoniennes. Le guichet aura pour missions principales l'information, la formation, le conseil et l'accompagnement individuel et collectif des entreprises calédoniennes, missions qui pourront être réalisées directement ou non et selon différentes modalités.	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateurs de réalisation	Etude de faisabilité juridique, technique, financière et humaine réalisée à la fin du 1 ^{er} trimestre 2016 : O/N Ouverture du guichet fin 2016 : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre de visites au guichet Nombre de demandes d'aides, conseil ou accompagnement émanant des entreprises Nombre de connexions au site web du guichet Publication d'annuaires (structures innovantes calédoniennes,...), de guides (export, dépôt de brevets,...) Nombre d'accompagnements individuels sur l'année Nombre d'accompagnements ou d'actions collectifs réalisés sur l'année Nombre et type d'actions de promotion, diffusion, communication réalisés sur l'année et nombre de personnes / structures touchées
Indicateurs d'impact proposés	% d'augmentation des volumes et des montants exportés par les entreprises NC par rapport à une base 100 en 2016 Nombre de structures NC labellisées innovation Nombre de brevets déposés par des structures NC

D. Axe commande publique**Fiche n°9 (D-1)**

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Utiliser la commande publique comme levier d'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Commande publique	
Libellé action : Evolution de la délibération N°136 et/ou des pratiques de commande publique	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2016
Description de l'action : Evolution du support juridique des marchés publics calédoniens (délibération N°136) et/ou des pratiques des acheteurs publics et parapublics calédoniens en faveur des acteurs locaux et de l'innovation	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 4 ^{ème} trimestre 2016 des textes permettant de faire évoluer les pratiques des acheteurs : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Utilisation effective par les acheteurs des « nouveaux » critères (innovation, « small business act »,...) introduits par la réforme des textes % de marchés (en dessous et au-dessus du seuil) gagnés par des TPE locales et par des structures innovantes locales par rapport au nombre total de marchés
Indicateurs d'impact proposés	Part du chiffre d'affaires des entreprises locales réalisée grâce au gain de marchés publics locaux Nombre d'emplois directs maintenus et/ou créés grâce au gain de marchés locaux

E. Axe juridico-réglementaire**Fiche n°10 (E-1)**

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Adapter l'environnement juridique pour en faire un levier d'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire	
Libellé action : Statut chercheur (public) local	
Echéance mise en œuvre	2 ^{ème} trimestre 2016
Description de l'action : Création et/ou reconnaissance d'un statut de chercheur local dans la fonction publique locale	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Adoption au 2 ^{ème} trimestre 2016 du statut de chercheur calédonien ou extension du texte français aux chercheurs calédoniens : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Augmentation du nombre de chercheurs publics locaux (nombre de passages vers la fonction publique territoriale et nombre de recrutements) par rapport à une base 100 en 2016
Indicateurs d'impact proposés	Augmentation du nombre de publications scientifiques, du nombre de brevets déposés par des chercheurs locaux par rapport à une base 100 en 2016

Fiche n°11 (E-2)

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation

Objectif opérationnel STI : Adapter l'environnement juridique pour en faire un levier d'innovation

Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire

Libellé action : Statut JEI / JEU

Echéance mise en œuvre

4^{ème} trimestre 2016

Description de l'action : Etude sur les différentes options possibles pour que les structures locales (entreprises et autres statuts) puissent bénéficier des soutiens à l'innovation, notamment financiers, qui seront mis en place

L'étude sera réalisée en lien étroit avec les travaux sur la création du CII et notamment sur ses critères d'attribution (liée ou non au statut JEI/JEU)

Dispositif de suivi et évaluation

Indicateur de réalisation

Publication au 4^{ème} trimestre 2016 de l'étude détaillée permettant de décider s'il faut créer un statut JEI et/ou JEU en NC : O/N

Indicateurs de résultat proposés

Indicateurs d'impact proposés

A définir en fonction des résultats de l'étude et si décision de créer un statut JEI/JEU

Fiche n°12 (E-3)

Objectif stratégique STI : Diffuser la culture de l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Valoriser l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire	
Libellé action : Label structure innovante	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2016
Description de l'action : Création d'un label « Innovation NC » pour que les structures locales (entreprises et autres statuts) puissent bénéficier des soutiens, notamment financiers, à l'innovation qui seront mis en place et puissent se valoriser auprès de leurs clients, partenaires et financeurs grâce à l'obtention de ce label	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Création au 4 ^{ème} trimestre 2016 du label « Innovation NC » : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre de structures locales ayant demandé et obtenu le label « Innovation NC » Nombre et type d'actions de communication visant à faire connaître les structures bénéficiant du label
Indicateurs d'impact proposés	Part du chiffre d'affaires des structures bénéficiant du label liée directement au label Augmentation des financements obtenus grâce au label

Fiche n°13 (E-4)

Objectif stratégique STI : Soutenir financièrement l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Permettre aux structures locales innovantes d'accéder aux financements extérieurs	
Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire	
Libellé action : Label innovation et dispositifs d'aides nationaux	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2016
Description de l'action : Négociations avec la France permettant aux entreprises locales qui sont actuellement sous labels nationaux « innovation » (ou qui obtiendront ces labels) d'être éligibles à certains dispositifs français d'aide financière actuellement non applicables en NC	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Signature d'une ou plusieurs conventions avec la France au 4 ^{ème} trimestre 2016 : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre de structures locales labellisées innovation au niveau national Nombre de ces structures ayant demandé et obtenu un soutien financier national Montant moyen et total des aides financières ainsi obtenues
Indicateurs d'impact proposés	Nombre d'emplois créés ou maintenus grâce à ces aides financières nationales Nombre de brevets déposés par les structures ayant bénéficié de ces aides financières nationales

Fiche n°14 (E-5)

Objectif stratégique STI : Diffuser la culture de l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Valoriser l'innovation	
Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire	
Libellé action : Evolution statut GDPL, ZODEP,...	
Echéance mise en œuvre	4 ^{ème} trimestre 2016
Description de l'action : Evolution des statuts des GDPL, ZODEP,... et élargissement de leurs objets afin de favoriser l'innovation, notamment économique et environnementale, sur terres coutumières	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication au 4 ^{ème} trimestre 2016 des statuts rénovés des GDPL, ZODEP,.. : O/N
Indicateurs de résultat proposés	A définir
Indicateurs d'impact proposés	

Fiche n°15 (E-6)

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation

Objectif opérationnel STI : Utiliser la commande publique comme levier d'innovation

Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire

Libellé action : Signature électronique

Echéance mise en œuvre

4^{ème} trimestre 2016

Description de l'action : Mise en place du certificat de signature électronique, garanti par un prestataire de services de certification électronique (ou tiers certificateur) pour que les entreprises locales puissent répondre aux appels d'offres nationaux ou UE entièrement dématérialisés qui nécessitent un certificat électronique et la conformité au référentiel général de sécurité

Dispositif de suivi et évaluation

Indicateur de réalisation

Signature au 4^{ème} trimestre 2016 d'une convention avec un ou plusieurs tiers certificateurs nationaux afin qu'ils puissent proposer leurs services aux entreprises locales : O/N

Indicateurs de résultat proposés

Nombre d'entreprises calédoniennes possédant un ou plusieurs certificats de signature électronique (1 certificat par personne et non par entreprise) en 2017, 2018,...

Indicateurs d'impact proposés

Nombre d'AO entièrement dématérialisés auquel les entreprises locales ont répondu en 2017, 2018,...

Fiche n°16 (E-7)

Objectif stratégique STI : Créer un environnement favorable à l'innovation

Objectif opérationnel STI : Utiliser la commande publique comme levier d'innovation

Axe du plan d'actions GNC : Juridico-réglementaire

Libellé action : N° d'enregistrement des entreprises NC

Echéance mise en oeuvre

4^{ème} trimestre 2016

Description de l'action : Mise en place d'une « table de concordance » ou d'une reconnaissance des N° d'enregistrement des entreprises locales (Ridet) afin qu'elles puissent répondre à des appels d'offres de la Polynésie française, de Wallis & Futuna et de la France alors qu'elles n'ont pas d'enregistrement dans ces territoires

Dispositif de suivi et évaluation

Indicateur de réalisation

Signature au 4^{ème} trimestre 2016 de conventions entre la NC et les institutions concernées : O/N

Indicateurs de résultat proposés

Nombre d'entreprises calédoniennes répondant à des appels d'offres en PF, à W&F et en France en 2017, 2018,...

Nombre d'appels d'offres de PF, W&F et France auquel les entreprises locales répondent en 2017, 2018,...

Indicateurs d'impact proposés

F. Axe numérique (PSEN)**Fiche n°17 (F-1)**

Objectif stratégique STI : Diffuser la culture de l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Inciter à, et organiser, la collecte et la diffusion des savoirs innovants	
Axe du plan d'actions GNC : Numérique (PSEN)	
Libellé action : E-Santé	
Echéance mise en oeuvre	A préciser
Description de l'action : Développement de la e-santé dans le secteur public et privé via des actions de soutien spécifiques, une réglementation et des infrastructures adaptées,... afin notamment de développer des pratiques innovantes permettant de renforcer l'équité de l'accès aux soins tout en maîtrisant les dépenses de santé	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Publication d'une étude détaillée sur le développement de la e-santé en NC (modalités, financement, acteurs, publics,...) : O/N
Indicateurs de résultat proposés	A définir
Indicateurs d'impact proposés	

Fiche n°18 (F-2)

Objectif stratégique STI : Diffuser la culture de l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Inciter à, et organiser, la collecte et la diffusion des savoirs innovants	
Axe du plan d'actions GNC : Numérique (PSEN)	
Libellé action : SI, TIC et environnement	
Echéance mise en oeuvre	4èm trimestre 2017
Description de l'action : Développement et structuration de la recherche en matière environnementale autour de l'observation permanente de l'environnement calédonien (air, terre, mer) afin de constituer un « patrimoine numérique » de l'environnement local, patrimoine qui serait accessible à tous en open data	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	A définir
Indicateurs de résultat proposés	A définir
Indicateurs d'impact proposés	

Fiche n°19 (F-3)

Objectif stratégique STI : Mettre le facteur humain au coeur de l'innovation	
Objectif opérationnel STI : Accompagner la numérisation de l'économie	
Axe du plan d'actions GNC : Numérique (PSEN)	
Libellé action : Formations SI et TIC	
Echéance mise en oeuvre	4èm trimestre 2017
Description de l'action : Développement du niveau de formation initiale et continue des calédoniens en matière de SI et de numérique et augmentation du nombre de calédoniens diplômés en informatique	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Recensement des besoins, élaboration des programmes de formation et de l'ingénierie de formation fin 2017 pour déploiement à partir de la rentrée 2018 : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Nombre de formations nouvelles ouvertes en FI et FC en 2018, 2019,... Nombre de nouvelles places ouvertes en FI et FC dans des formations existantes en 2017, 2018,... Nombre de personnes formées et nombre de personnes diplômées en 2018, 2019,...
Indicateurs d'impact proposés	Augmentation du taux d'utilisation du numérique par les entreprises calédoniennes Augmentation du taux d'informatisation des entreprises calédoniennes

G. Axe Recherche & Développement**Fiche n°20 (G-1)**

Objectifs stratégiques STI : Créer un environnement favorable à l'innovation – Diffuser la culture de l'innovation	
Objectifs opérationnels STI : Valoriser l'innovation – Utiliser la recherche (locale) pour développer l'innovation dans les structures locales – Inciter à, et organiser, la collecte et la diffusion des savoirs innovants	
Axe du plan d'actions GNC : Recherche & Développement	
Libellé action : Programmes de recherche	
Echéance mise en oeuvre	1 ^{er} trimestre 2016
Description de l'action : Intégration dans les programmes de recherche locaux des priorités de la STI, notamment dans les domaines de l'environnement et des bio technologies, via la présence du gouvernement au CORSI et au CRESICA	
Dispositif de suivi et évaluation	
Indicateur de réalisation	Présentation et diffusion des priorités STI au COSRI et CRESICA au plus tard au 1 ^{er} trimestre 2016 : O/N
Indicateurs de résultat proposés	Evolution des contenus des programmes de recherche annuels et pluriannuels des organismes de recherches membres du COSRI et du CRESICA pour intégration et prise en compte des priorités STI
Indicateurs d'impact proposés	Nombre de chercheurs locaux (ou d'équipes de recherche locales) travaillant sur les priorités STI Augmentation du nombre de publications scientifiques autour des thématiques prioritaires de la STI

IV. Le levier interinstitutionnel de la Stratégie Territoriale d'Innovation

Compte tenu de la répartition des compétences, notamment entre le gouvernement et les provinces, mais aussi de la nécessité de penser et de déployer la Stratégie Territoriale d'Innovation au niveau du pays, un certain nombre d'actions relèvent d'actions conjointes entre le gouvernement et les provinces, entre les institutions et le secteur privé (cf. chambres consulaires) ou du seul secteur privé. Toutefois, sans impulsion ou portage par les institutions calédoniennes, gouvernement et/ou provinces, certaines actions pourraient ne pas voir le jour ou produire des effets moindres que ceux escomptés.

Ainsi, certaines actions issues de la Stratégie Territoriale d'Innovation doivent bénéficier du levier interinstitutionnel :

- Les programmes de recherche des organismes de recherche présents en Nouvelle-Calédonie, afin notamment de renforcer le continuum enseignement supérieur – recherche – innovation. Ainsi, les 12 thèmes de recherche que le gouvernement et les provinces peuvent suggérer aux organismes de recherche présents en Nouvelle-Calédonie, via leur participation au COSRI et au CRESICA, afin que les programmes de recherche soient effectivement en cohérence avec les priorités de la STI ont été synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Actions STI	Concordance avec projet partagé CRESICA
Développer les outils et méthodes innovants d'observation et de surveillance <i>in situ</i> de l'environnement	Conservation des milieux
Développer les approches participatives de surveillance et suivi de l'environnement	Conservation des milieux
Favoriser le développement des bio-technologies valorisant le potentiel de la biodiversité locale	Ressources vivantes : valorisation des substances naturelles extraites de la biodiversité néo-calédonienne
Favoriser les travaux scientifiques sur les opportunités biologiques et technologiques de développement de la séquestration du carbone dans une optique de conciliation entre les enjeux économiques et écologiques	Atténuation des effets
Approfondir les connaissances sur les savoirs traditionnels au profit d'une valorisation innovante des services écosystémiques	Ressources vivantes
Développer les recherches sur les savoirs traditionnels en médecine et leurs applications et efficacité (pratiques, suivis cliniques)	Volet SHS de l'objectif thématique de valorisation du capital naturel en relation avec l'amélioration de la santé humaine
Développement de la recherche en agroécologie valorisant les produits locaux en lien avec les filières en amont (bio-contrôle, maîtrise des intrants) et en aval (agroalimentaire, éco-produits, alimentation)	Valorisation de l'agrobiodiversité locale
Favoriser la création de sites et chantiers pilote de recherche et transfert vers les entreprises et en relation avec leurs besoins	Action transversale du CRESICA en partenariat avec la Technopole de l'ADECAL
Développer la veille scientifique et technologique en partenariat avec les pays de la zone Pacifique dans les secteurs primaires et de l'énergie	Action transversale du CRESICA
Organiser des partenariats publics ou privés externes, notamment dans la région Asie-Pacifique, dans des domaines de recherche clés pour la NC mais non couverts par les organismes de recherche présents sur le territoire (ex. énergies renouvelables)	Action transversale du CRESICA en partenariat avec la Technopole de l'ADECAL
Favoriser la recherche en innovation sociétale autour des nouvelles formes d'habitat en lien avec les modes de vie et la culture autour de la création d'espaces d'auto-régulation	Mobilités : construction des territoires et processus interactifs d'organisation et d'habitat
Favoriser ou inciter la recherche locale sur les matériaux traditionnels et/ou innovants locaux qui pourraient être développés localement (cf. chanvre), en lien avec la filière sylvicole et le BTP	

- La mise à disposition d'infrastructures dédiées à l'innovation, condition de réussite communément reconnue comme levier d'innovation partout dans le monde :
 - plates-formes de travail collaboratives, espaces de co-working,

- espaces adaptés selon le parcours des structures innovantes, comme par exemple : incubateur (qui existe déjà en Nouvelle-Calédonie) => couveuse => pépinière => local d'entreprises innovantes ou pré stations,...
- plateaux techniques dédiés à l'innovation et permettant de mutualiser des équipements ou matériels rares et coûteux.
- La formation des acteurs économiques calédoniens : là aussi, le facteur humain est unanimement reconnu comme étant un levier d'innovation à condition que les acteurs, et notamment les créateurs et chefs d'entreprises soient (bien) formés. Parmi les actions proposées, dont la majorité relèvent ici du secteur consulaire, on peut par exemple citer les actions suivantes :
 - la sensibilisation et la formation des entrepreneurs locaux sur les brevets et sur la propriété et la protection industrielles,
 - les formations à l'usage du numérique,
 - des formations adaptées aux structures innovantes en dehors de l'innovation (gestion, marketing, commercial, GRH),
 - les formations à la création d'entreprises dès le niveau licence.

V. Glossaire

ADECAL	Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie
CIFRE	Convention Industrielle de Formation par la Recherche
CII	Crédit Impôt Innovation
CNRT	Centre National de Recherche Technologique « Nickel et son environnement »
COSRI	Comité d'Orientation Stratégique pour la Recherche et l'Innovation
CRESICA	Consortium de Coopération pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation
CRITT	Centre Régional d'Innovation Technologique et de Transfert
ESS	Economie Sociale et Solidaire
GDPL	Groupement de Droit Particulier Local
JEI	Jeune Entreprise Innovante
JEU	Jeune Entreprise Universitaire
NC	Nouvelle-Calédonie
PEPITE	Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat
PSEN	Plan Stratégique pour l'Economie Numérique
R&D	Recherche et Développement
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SI	Systèmes d'Information
STI	Stratégie Territoriale d'Innovation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petites Entreprises
UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie